

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 OCTOBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution des marchés
de travaux pour la
réalisation de la phase 1
de la restauration de la
rampe des Grottes**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 octobre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 28 octobre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 octobre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



François LANSIART

L'an deux mille huit, le 16 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 octobre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY*, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT*, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur LEBRAY (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2008)

*Monsieur HAÏAT (sauf pour le dossier 08 H 00, le procès-verbal du 10 juillet 2008, le compte rendu des actes administratifs)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY

Secrétaire de Séance :

Monsieur PERRAULT

N° DE DOSSIER : 08 H 01

OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION
DE LA PHASE 1 DE LA RESTAURATION DE LA RAMPE DES GROTTES

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Suivant les termes de la convention de mandat pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de restauration des vestiges du Château-Neuf signée le 9 novembre 2007 et son avenant du 23 juillet 2008, les propriétaires privés et la Ville ont décidé d'engager la phase 1 de cette opération.

Celle-ci consiste en la réfection de l'escalier central situé à l'extrémité de la rue Thiers et des murs situés de part et d'autre de cet escalier. Ces travaux comportent en outre, la réalisation d'une rampe pour les poussettes et vélos, la reconstruction du mur éboulé côté Pavillon Henri IV et la surélévation du mur côté propriété LOUIS-DREYFUS ainsi que le traitement des espaces verts de l'escalier, suivant le projet de Monsieur Philippe OUDIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques et maître d'œuvre. Les travaux devraient commencer dès novembre 2008.

Le marché comporte deux lots.

La Commission d'Appel d'Offres du 23 septembre 2008 a attribué ces 2 lots aux entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : maçonnerie - Pierre de taille - Terrassement - Espaces verts
Titulaire : M.P.R
Montant : 526 774,69 T.T.C.
- Lot n° 2 : ferronnerie d'art
Titulaire : Métallerie Sarthoise
Montant : 124 832,94 € T.T.C.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les Entreprises M.P.R et Métallerie Sarthoise, ainsi que tous les documents s'y rapportant

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines


Maurice SOLIGNAC